

Le journal de bord de formation à la HEP-Vs

Si l'on se réfère au Petit Larousse, «un journal est un écrit où l'on relate les faits jour par jour. *Tenir son journal*. Journal intime: notations plus ou moins régulières de ses impressions ou réflexions personnelles. Enfin, *journal de bord*: registre sur lequel sont inscrits tous les renseignements concernant la navigation d'un navire». Le cahier des charges du capitaine demande de noter et dater les faits et gestes significatifs du quotidien pour en constituer la mémoire. La tenue d'un journal comme outil d'autoformation¹ découle de cette définition mais aussi des moyens que propose la formation HEP-Vs dans le champ de la pratique réflexive et de la construction des compétences professionnelles (Périsset Bagnoud, 2006; Périsset Bagnoud, Andrey, Steiner & Ruppen, 2005).

Caractéristiques fondamentales de la démarche

À la HEP-Vs, la tenue du journal de bord est obligatoire, cependant son contenu n'est pas soumis à évaluation. C'est donc un instrument conçu comme un *espace transitionnel* (Winnicott, 1971) permettant, au travers de l'exercice, de la rature, de l'erreur, de l'informel, du doute, le déplacement, et la construction autonome des savoirs.

Buts de la démarche

Offrir un lieu suffisamment confortable et protégé pour favoriser:

- l'émergence de l'écriture et le dépassement des difficultés qu'elle génère,
- le questionnement et la mise en lien des différents éléments de la formation,
- l'évolution des représentations ainsi que l'abandon de certains préjugés,
- l'engagement dans la profession et la création.

Mettre à disposition de l'apprenant, un dispositif de formation permettant:

- l'autoévaluation en profondeur des divers processus d'apprentissages mis en œuvre,
- une argumentation détaillée des forces et des besoins spécifiques,
- la mise en évidence des décisions prises lors de l'élaboration des stratégies de régulation.

Proposer des activités d'écriture qui – de par ce qu'elles mobilisent chez le sujet – fonctionnent comme un puissant outil pour construire de la pensée et développer des aptitudes à la pratique réflexive.

Permettre que de ce travail d'écriture régulier et diversifié apparaisse petit à petit l'historique du processus d'évolution de l'étudiant et que les balises constituées par les bilans ponctuels, les plans d'actions ainsi que les ancrages qui en découlent constituent un espace de réflexion privilégié, posé en amont du portfolio et du bilan de compétences.

Description, contenu et mode d'emploi²

Le journal de bord de formation se présente comme une mosaïque constituée de zones d'écriture, et de réécriture. L'étudiant peut les investir librement selon son besoin du moment et un rituel qui lui est propre et à l'institution d'inscrire des périodes d'écriture réflexive dans le temps de formation. Chacune des zones se caractérise par ce qu'elle tente de mobiliser chez l'apprenant:

La zone «*Caméra*» vise à mettre en œuvre une écriture descriptive dans laquelle l'apprenant s'applique à reconstituer le plus fidèlement possible la dynamique d'une réalité vécue, soit en formation, soit sur le terrain. Elle s'accompagne le plus souvent d'une grille d'observation et vise l'objectivation de la situation. Dans la zone «*Récit*», il s'agit de raconter une expérience vécue, soit dans l'institution, soit sur le terrain. L'écriture y est subjective et s'adresse à un destinataire réel ou imaginaire. La zone «*Etat des lieux*» est l'espace qui



tend à mobiliser chez l'apprenant l'aptitude à identifier un besoin d'apprentissage lorsqu'il se trouve devant une difficulté, une habileté à acquérir ou une information qu'il ne possède pas. Un questionnaire facilite ce bilan. La zone «**Planification**» aide l'apprenant à formuler son besoin en termes de buts et d'objectifs spécifiques et de fixer, de façon plus ou moins explicite, des critères de réalisation. Dans la zone «**Autoévaluation**» il s'agit de dégager des conclusions, de retenir ou rejeter certains éléments, de s'interroger sur ses connaissances, ses actions et réactions, ses valeurs, ses difficultés et ses atouts. Il s'agit également d'identifier les éléments qui déclenchent des changements et de se fixer de nouveaux objectifs. C'est le lieu de la distanciation, de la réflexivité (Vanhulle & Schillings 2004). La zone «**Écriture libre**» permet de donner libre cours à la spontanéité. L'écriture libre des affects, il n'y a pas forcément de fil conducteur, ce sont parfois des associations d'idées, une décharge d'énergie mise en mots.

D'autres zones d'écriture sont à disposition, telles le «**Brainstorming**», «**Carte d'identité**», «**Créa-**

tion», «**Coup de cœur, humeur**», «**Projet**» et que l'apprenant souhaite ouvrir de sa propre initiative. Les zones de réécriture («**Adaptation d'un récit**», «**Analyse d'une situation décrite**», «**Interprétation**») permettent d'aller au-delà des apparences, de questionner la réalité, de poser des hypothèses en s'aidant des concepts utilisés en cours.

Du temps de *réécriture*, et donc de *relecture*, est inclus dans les cours. Cet espace-temps est organisé en une première phase d'écriture individuelle pour se connecter à soi, puis lors d'une étape socialisante de partage à deux ou en groupes restreints (Josso, 2001; Dejemeppe & Dezutter, 2001; Vanhulle, 2002). C'est cet aller-retour *individu-groupe* qui place le processus *relecture-réécriture* comme un des éléments moteurs d'une pratique réflexive telle que décrite par Perrenoud (2001).

Le journal de bord de formation peut donc être au gré du formé: un lieu d'accueil de soi, un terrain d'exercices soutenus, de créativité, de prises de conscience, de régulation favorisée par les autoévaluations successives et donc d'accession à l'autonomie. Instrument d'intro-

spection mais aussi de prospection, il peut également se muer momentanément en espace de souffrance et de solitude, ou donner une vision des chemins de traverse parcourus. Fil rouge et marqueur de transversalité, c'est ainsi un élément non négligeable de la construction des connaissances et des compétences.

Isabelle Truffer Moreau,
professeur HEP-Vs

Références

Josso, M.-Ch. (2001). Cheminer vers soi: un processus-projet de connaissance de son existentialité. In *Regards pluriels sur l'approche biographique: entre discipline et indisciplinisme. Les cahiers de la section des sciences de l'éducation*, 95. Genève: FAPSE.

Perrenoud, Ph. (2001). *Développer la pratique réflexive dans le métier d'enseignant*. Paris: ESF.

Perisset Bagnoud D. (2006). La pratique réflexive, une posture professionnelle. *Résonances*, 5, 36-37.

Posch, P. (1998). *Lehrer erforschen ihren Unterricht*. Bad Heilbrunn: Klinkhardt Verlag.

Truffer Moreau, I. & Périisset Bagnoud, D. (2006). *Ecrire pour se former: le journal de bord des formateurs de terrain. Une contribution à l'autoévaluation. Mesure en évaluation et en éducation*, n° thématique coordonné par L. Paquay.

Truffer Moreau, I., Zurbriggen, E. & Vuagniaux, J. (2002). *Le journal de bord: documents de cours*. St-Maurice et Brigue: HEP-Vs.

Périisset Bagnoud, D., Andrey, M., Steiner, E. & Ruppen, P. (2006). Former à la pratique réflexive: les instruments de la HEP-Vs. Enquête auprès des étudiants. In P.-F. Coen & F. Leuenberger (Eds), *La réflexivité dans les pratiques d'enseignement et de formation. Formation et pratiques d'enseignement en questions, revue des HEP de Suisse romande et du Tessin*, 3.

Notes

¹ A ce propos, voir Truffer Moreau & Périisset Bagnoud, 2006.

² Posch, 1998; Truffer Moreau, Zurbriggen & Vuagniaux, 2002.

En raccourci

ISFPF

Formation à l'interculturalité

L'Institut suisse de pédagogie pour la formation professionnelle (ISFPF) de Lausanne propose un 3^e cycle de formation à l'interculturalité.

La formation, sur trois ans, se compose de trois parties: la formation théorique, la pratique accompagnée et la rédaction d'un travail personnel.

La formation théorique comprend 4 modules (120 périodes): 1. introduction à la dynamique interculturelle, 2. acteurs de la communication interculturelle, 3. reconnaître et utiliser les différences, 4. éducation dans une perspective globale. Un 5^e module optionnel est prévu spécifiquement à l'intention des enseignant-e-s de Français Langue d'Accueil. La formation débutera en octobre 2006, mais une séance d'information aura lieu le 23 mai 2006. Pour plus d'infos et/ou inscriptions: ISFPF, 021 621 82 00, www.isp.ch.

